Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 110 (1984)

Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dus au mandataire général, pour autant que celui-ci assure toutes les prestations ordinaires. En d'autres termes, le mandataire spécialisé qui exécute des tâches inclues dans la mission du mandataire général (architecte ou ingénieur) a droit à une part correspondante des honoraires de celui-ci, tout en assumant la responsabilité des prestations fournies.

Les honoraires dus à un spécialiste de la coordination technique ou à un conseiller feront l'objet d'une répartition entre le mandant, le mandataire général (architecte ou ingénieur) et les mandataires spécialisés selon accord préalable. Cette répartition tiendra compte des avantages retirés par le mandant comme de la réduction des prestations du mandataire général (architecte ou ingénieur) et des mandataires spécialisés.

Résumé

D'une manière générale, les nouveaux règlements d'honoraires 102, 103 et 108 constituent un instrument efficace pour régler les diverses questions que peuvent soulever la collaboration au sein des groupes d'étude ainsi que le recours à des mandataires spécialisés et à des conseillers. Au cours de la procédure d'élimination des divergences, une entente a pu s'esquisser avec les mandants des secteurs public et privé; il en résulte que ces

règlements répondent aux exigences qu'on peut formuler à leur égard. Il va de soi que la structure des nouveaux règlements exclut qu'on puisse résumer en un seul article la description des prestations et les principes du calcul des honoraires. Dans un souci de clarté, il est toutefois prévu de pourvoir la table des matières d'une signalisation distinctive de tous les articles se rapportant à la collaboration au sein des groupes d'étude.

Adresse de l'auteur: Peter K. Jaray, ingénieur SIA, membre du CC de la SIA Parkstrasse 27, 5401 Baden

Actualité

Perspectives du génie civil: pour assurer la relève

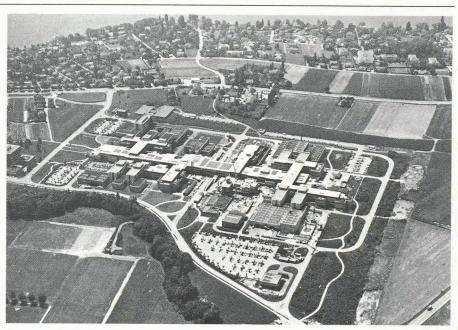
Une documentation pour informer les jeunes gens

Le département de génie civil de l'EPFL se préoccupe depuis longtemps de la diminution de l'effectif des étudiants dans cette section et des conséquences pour l'avenir de la construction. Il faut relever qu'un phénomène semblable s'est produit aussi bien à l'EPFZ que dans les hautes écoles étrangères.

On peut en chercher la cause dans la récession qui a frappé la construction, à un engouement irraisonné pour les branches dites vertes (génie forestier et agronomie, par exemple) et dans l'image pas toujours flatteuse que le public se fait du génie civil

A l'initiative de l'EPFL, *Ingénieurs et ar*chitectes suisses a publié l'an dernier un numéro spécial consacré aux perspectives du génie civil, vues par une vingtaine de praticiens, ingénieurs civils ou partenaires de cette discipline. Leurs réflexions touchent tant la formation, l'exercice de la profession que les possibilités qu'elle offrira à l'avenir.

Cette synthèse a été élaborée en premier lieu à l'adresse des jeunes gens placés devant le choix de leur future profession. Elle vise à une information objective et fondée, sans complaisance ni mauvaise conscience. Partant de la constatation que notre monde continuera à avoir besoin d'ingénieurs civils — de bons ingénieurs civils — ce recueil s'attache à montrer le large éventail des activités offert par le génie civil, ce domaine privilégié des vocations de bâtisseurs.



Génie civil à l'EPFL: des soucis quant à la relève.

(Photo Germond)

Perspectives du génie civil a maintenant été édité par le département de génie civil de l'EPFL pour être remis tant aux jeunes gens qu'à toutes les personnes ou instances concernées par l'orientation professionnelle, afin de permettre de choisir et d'orienter en pleine connaissance de cause.

Une aide pour les milieux professionnels Les ingénieurs civils sont parfois sollicités de présenter leur profession à des jeunes gens hésitant devant le choix de leur futur métier. Si la conviction ne manque pas pour décrire le rôle et les possibilités du génie civil, on souhaiterait remettre à ces jeunes gens une documentation qu'ils pourraient étudier à loisir et qui présenteraient les aspects les plus divers de ce domaine. Perspectives du génie civil est à la disposition de nos collègues placés dans ce cas. En effet, il est souhaitable que ce recueil connaisse la plus large diffusion possible, non seulement pour l'orientation professionnelle, mais pour propager une image plus juste de l'ingénieur civil.

C'est à cette fin que cette brochure est disponible auprès de M. Sylve Muller, département de génie civil, EPFL, 1015 Lausanne.

La publication du recueil Perspectives du génie civil a été possible grâce à l'appui de 20 maisons qui ont contribué à son financement par leurs annonces de soutien. On leur saura gré de leur compréhension pour le domaine du génie civil.

Bibliographie

Vorlesungen über Stahlbau

par Karlheinz Roik — Un volume A4 broché, 471 pages avec 583 figures et 17 tableaux, éditeur Wilhelm Ernst & Sohn, Munich, 1983. Prix: DM 76.—. Il s'agit de la seconde édition, révisée, de cet ouvrage; elle tient compte du développement important que l'on a pu observer dans plusieurs branches de la construction métallique. C'est notamment le cas pour les problèmes liés à la sécurité des ouvrages, traitée dans le premier chapitre, de la résistance à la fati-

gue (on notera la nouvelle méthode appliquée pour la vérification de la tenue des ponts-rails) et de l'analyse de la stabilité des ouvrages à la lumière des compléments apportés à la norme DIN 18800, deuxième partie.

Ce cours a donc conservé toute son actualité pour l'étudiant de langue allemande, auquel il s'adresse. Il constituera également une information intéressante pour le spécialiste désireux de comparer la pratique d'outre-Rhin avec les éléments enseignés dans notre pays. La présentation claire en facilite l'accès au lecteur peu familiarisé avec la langue allemande.